

**ANNÉE
2016**

Bulletin n° 3

**Date de parution
9 juillet 2016**



↳ **PROGRAMME DES FESTIVITÉS DU 14 JUILLET**

14 Juillet

FÊTE NATIONALE 2016



✦ **SUR LA PLACE
DES 10H**

ANIMATIONS
STRUCTURES GONFLABLES
(PARCOURS D'OBSTACLES
ET PISCINE À BOULES)

✦ **SALLE
POLYVALENTE
A 12H**

CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR
DU DÉPART EN RETRAITE
DE **ME LAVERHNE**
ET ACCUEIL DE SON SUCCESSEUR.

REMISE DES LIVRES ET CONFISERIES
AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE (PAR LES PARENTS
D'ÉLÈVES)

✦ **A 13H**
APÉRITIF CITOYEN
PROMENADE EN CALÈCHE

✦ **A 15H**
FRANCKY LE MAGICIEN
(SPECTACLE DE MAGIE AVEC APPARITION D'ANIMAUX).

✦ **A 17H**
AUBADE DE L'UNION MUSICALE
DE TINCQUES-SAVY



RESTAURATION RAPIDE
SUR PLACE
(2 FORMULES - 4€ ET 6€)

+



APRES MIDI CREPES
PROPOSES PAR
LE COMITE DES FETES



Commune de Tincques

↳ ENQUÊTE SUR L'EMPLOI, LE CHÔMAGE ET L'INACTIVITÉ

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E) effectue, tous les trimestres et depuis de nombreuses années, une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer le nombre de personnes qui ont un emploi, qui sont au chômage, qui ne travaillent pas ou sont retraitées.

C'est la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles imposées par le Bureau International du Travail, et d'apporter de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail. de 15 ans ou plus.

A cet effet, tous les trimestres, 50 000 logements sont enquêtés après avoir été tirés au sort sur l'ensemble du territoire.

C'est ainsi que depuis le 4 juillet dernier et le 30 juillet prochain, une enquête sera réalisée sur le territoire de la commune de TINCQUES.

L'enquêteur, nommé désigné par l'INSEE, devra **obligatoirement être muni de sa carte officielle.**

Les réponses fournies lors des entretiens resteront anonymes et confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation.

↳ MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Pour cause de congés annuels, la **Mairie et l'Agence Postale Communale** seront **fermées au public du 18 au 23 juillet inclus**. Au cours de la semaine n° 30/2016, une permanence aura lieu, de 9h00 à 12h00 :

- ⇒ le mardi 26 juillet
- ⇒ le jeudi 28 juillet